

## « Femmes en agriculture » 15 propositions pour valoriser et favoriser l'exercice des métiers agricoles par les femmes

Communiqué de presse  
14/10/2024

A l'occasion de la journée internationale des femmes rurales qui se tiendra le 15 octobre, la MSA remettra son Livre Blanc « Femmes en agriculture » à Mme Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat.

La MSA sera ensuite auditionnée par la délégation des droits des femmes au Sénat, présidée par Mme Dominique Vérien.

Les femmes du monde agricole et rural, trop longtemps invisibilisées ont petit à petit gagné en reconnaissance et en droits sociaux. Cependant, le chemin parcouru ne doit pas éclipser les combats qui restent à mener pour leur permettre d'acquérir une véritable reconnaissance.

Le Conseil d'administration de la MSA, conscient de ces enjeux, a donc souhaité faire des propositions permettant d'atteindre cet objectif ambitieux et nécessaire. En effet, les femmes du monde agricole, qui représentent 30% de la profession en France (salariées, exploitantes et cheffes d'entreprises) seront et sont déjà décisives dans le renouvellement des générations.

C'est pourquoi six administratrices de la Caisse centrale de la MSA, salariées, exploitantes, cheffes d'entreprise, ont travaillé à la création de ce Livre blanc.

### Favoriser le travail des femmes du monde agricole

Les 15 propositions détaillées dans ce Livre blanc sont organisées autour de cinq thématiques phares, qui doivent permettre de :

- **Reconnaitre le travail des agricultrices** en leur permettant de bénéficier d'un statut afin que chacune puisse être reconnues comme parties prenantes dans les exploitations et les entreprises agricoles ;
- **Créer les conditions pour concilier vie professionnelle et personnelle.** Plus qu'ailleurs, les imprévus liés à la vie de famille impactent le travail des femmes sur des territoires et des activités où les horaires sont le plus souvent atypiques ;
- **Répondre aux besoins de santé spécifiques aux femmes du monde agricole.** L'éloignement géographique, les risques spécifiques nécessitent un accompagnement adapté ;
- **Faciliter l'accès aux métiers du monde agricole** en permettant par exemple que le matériel soit chaque fois adapté à la morphologie et à l'anatomie des femmes ;
- **Donner les moyens aux femmes de prendre des responsabilités professionnelles et sociales.** Les constructions et les représentations sociétales doivent encore évoluer pour permettre un meilleur partage des mandats.

## Les signataires



### Annie Aublanc

Retraitée, ancienne directrice d'agence au Crédit agricole Charente-Périgord en Dordogne (24)  
Administratrice de la MSA Dordogne, Lot-et-Garonne  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Représentante des salariés)



### Anne Gautier

Cheffe d'exploitation en productions végétales spécialisées, semences et pépinières à Loire-Authion en Maine et Loire (49)  
Présidente de la MSA Maine et Loire  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Vice-présidente collège employeurs)



### Nathalie Chauchard

Cheffe d'exploitation, éleveuse ovin lait en agriculture biologique à Vezins-de-Levezou en Aveyron (12)  
Administratrice de la MSA Midi-Pyrénées Nord  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Représentante des associations familiales pour les non-salariés)



### Patricia Saget-Castex

Conseillère clientèle particuliers au « Crédit Agricole Toulouse 31 » en Haute-Garonne (31)  
Première vice-présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Représentante des salariés)



### Sabine Delbosco-Naudan

Cheffe d'exploitation, éleveuse bovin viande à Lassouts en Aveyron (12)  
Administratrice à la MSA Midi-Pyrénées Nord  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Vice-présidente collège exploitants)



### Marie-Claude Salignon

Cheffe d'exploitation agricole productrice de cerise, raisin de table et raisin de cuve en AOP Ventoux dans le Vaucluse (84) à Malemort-du-Comtat  
Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse  
Administratrice du Conseil central de la MSA (Représentante des employeurs de main-d'œuvre)

*« Qu'elles soient exploitantes, salariées ou cheffes d'entreprises, les femmes sont le visage et l'avenir de la profession agricole. Cette volonté des femmes de s'investir en agriculture nous oblige en tant qu'organisme de protection sociale à travailler avec elles et auprès d'elles pour leur permettre d'occuper toute la place qui est la leur au sein du monde agricole aujourd'hui et demain ».*

**Jean-François Fruttero**, Président de la CCMSA

*« L'égalité femme/homme reste un sujet prégnant. La MSA en tant que régime social du monde agricole s'en saisit pleinement. Il reste tant à faire pour que les femmes puissent prendre toute la place qui est la leur que ce soit en matière d'égalité des chances, de droits ou de reconnaissance. C'est pour cela que la MSA a placé l'année 2024 sous l'égide de ces femmes salariées agricoles et exploitantes. »*

**Anne-Laure Torrésin**, directrice générale de la CCMSA

Espace Social Européen, le 4 octobre 2024

*« Même si aujourd'hui un agriculteur sur trois est une agricultrice et que près de quatre salariés agricoles sur dix sont des femmes, leur place au sein de notre société n'est pas encore reconnue à leur juste valeur. La MSA a un rôle crucial à jouer pour mettre en visibilité ces femmes et leur rôle majeur dans la vie agricole des territoires. »*

**Thierry Manten**, 1<sup>er</sup> vice-président de la CCMSA

Consultez le Livre blanc de la MSA dès demain sur [msa.fr](https://www.msa.fr)

<https://www.msa.fr/livre-blanc-femmes-en-agriculture>

**MSA Caisse Centrale / Direction de la communication et des affaires publiques / Relations Presse**

Elora Bayon

@msa\_actu

19 Rue de Paris – CS50070

[presse@ccmsa.msa.fr](mailto:presse@ccmsa.msa.fr)

93013 Bobigny Cedex



## A propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. Elle verse l'ensemble des prestations sociales (santé, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles) et assure le recouvrement des cotisations et contributions sociales. Elle prend également en charge la santé au travail ainsi que la prévention des risques professionnels.

Opératrice sociale de référence du monde agricole et des territoires ruraux, la MSA dispose d'un lien privilégié, particulièrement fort, avec ses adhérents, qui repose sur les valeurs du mutualisme : la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale. Il est incarné par les 13 760 délégués cantonaux élus par eux et parmi eux, pour les représenter durant cinq ans. Des élections sont organisées depuis 1949. Le prochain scrutin aura lieu en mai 2025. Sur le terrain, ces délégués, répartis en trois collèges – exploitants, salariés et employeurs – jouent un rôle de relais entre la population agricole et rurale et la MSA.

Ce sont aussi quelque 15 500 salariés ainsi que 9 000 collaborateurs pour déployer son offre de services sanitaire et sociale : salariés et élus bénévoles constituent ainsi une force de près de 40 000 personnes, sur tout le territoire, protectrice des intérêts de la population rurale et toujours à ses côtés pour l'aider à surmonter les aléas de la vie.

La MSA propose, dans le prolongement de son cœur de métier, une offre de services sur les territoires – non exclusivement réservée à des publics agricoles – qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social grâce : aux services à la personne (téléassistance, aide à domicile, portage de repas, garde d'enfants, résidences retraite...) ou aux services aux entreprises, à la formation professionnelle, à l'ingénierie sociale, à l'insertion par l'activité économique.